

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/01/2019 au 31/01/2019

N° Cesu employeur : 08759296090007 MADAME SOPHIE CORNEVIN COLLET 4 Q DU PARC 94100 ST MAUR DES FOSSES MADAME ISABEL FRANCISCO

14 R MADAME DE LA GUETTE

94520 MANDRES LES ROSES

Document à conserver sans limitation de durée

Nº Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale		
0000001437346	Emploi familial	97.00Z	269119913989713		

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE		PART EMPLOYEUR			
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	33,54 x 2,900 %	= 0,97				
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	33,54 x 6,800 %	= 2,28				
MALADIE			34,14 x 13,000 % =	4,44		
VIEILLESSE	34,14 x 7,300 %	= 2,50	34,14 x 10,450 % =	3 , 57		
ALLOC. FAMILIALES			34,14 x 5,250 % =	1,79		
ACCIDENT DU TRAVAIL			34,14 x 2,000 % =	0,68		
FNAL			34,14 x 0,100 % =	0,03		
CFP			34,14 x 0,350 % =	0,12		
CSA			34,14 x 0,300 % =	0,10		
CDS			34,14 x 0,016 % =	0,01		
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	34,14 x 4,790 %	= 1,63	34,14 x 5,230 % =	1,79		
IRCEM PREVOYANCE	34,14 x 0,700 %	·		0,33		
POLE EMPLOI	34,14 X 0,700 6	- 0,24				
			34,14 x 4,050 % =	1,38		
TOTAL DES COTISATIONS		7,62		14,24		

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus)	:	27,49 €	
			Net à payer avant impôt sur le revenu: 26,52 € Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base Taux personnalisé / taux non personnalisé Impôt sur le revenu prélevé à la source	: : :	27,49 € 0,00 % 0,00 €	Net payé en euros Date de paiement de la rémunération	;	26,52 € 31/01/2019
---------------------	--	-------------	-----------------------------	--	---	-----------------------

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 3967623 enregistrée le 06/02/2019					
Nombre d'heures travaillées: 2	Salaire horaire net (heures normales)	:	13,26 €		
	Base de calcul des cotisations		Salaire réel		
	Base de calcul des collisations	•	Odiane reer		
	Salaire brut	:	34,14 €		
	Assiette des cotisations	:	34,14 €		